

MÉCANICIEN ROBINETIER

Femme / Homme



© Groupe Ponticelli Frères 2012

MON MÉTIER

Le mécanicien robinetier réalise la maintenance corrective et préventive, à dominante mécanique, des équipements, installations, matériels de robinetterie (clapets, soupapes, vannes...). Dans le cadre de ces interventions, il est amené à lire des plans et des consignes techniques et il intervient à partir de modes opératoires. Il effectue les contrôles de leur état de fonctionnement (étanchéité, usure,

usage...) ainsi que les contrôles visuels et dimensionnels. Il assure la maintenance des différents robinets TOR (tout ou rien) et réglants, qu'ils soient manuels, à motorisation pneumatique ou électrique. Il réalise des diagnostics, des essais à l'aide d'outillages spécifiques sur ces robinets.

Ce métier s'exerce généralement en équipe.

Conditions d'exercice et aptitudes

- Disponibilité,
- Mobilité sur les différentes centrales nucléaires,
- Respect des règles de sécurité et de sûreté,
- Bonne condition physique,
- Aptitudes spécifiques selon les postes : travaux sous rayonnement ionisant...,
- Habilitations électriques et mécaniques,
- Facilités dans l'utilisation des outils informatiques.

Qualités requises

- Sens de l'analyse, du relationnel et de la communication,
- Capacité d'analyse des situations et des risques liés à l'intervention,
- Méthode, rigueur,
- Esprit d'équipe,
- Esprit d'initiative,
- Attitude interrogative.



L'autorisation d'accès sur site est conditionnée par le résultat d'une enquête en préfecture et par la validation de formations spécifiques à l'environnement de travail : sûreté et radioprotection, sécurité et prévention des risques professionnels, assurance qualité.

RÉMUNÉRATION

Elle est fixée a minima suivant la convention collective de l'employeur.

La disponibilité et la mobilité font l'objet de compléments de rémunération.

Le salaire brut mensuel est donné à titre indicatif, sans aucun engagement :

- débutant de 1 600 € à 2 000 €.
- confirmé de 2 000 € à 2 600 €.

FORMATION ET EXPÉRIENCE

- Bac Sciences et technologies de l'industrie et du développement durable (STI2D), ancien Bac STI,
- Bac professionnel Techniques d'interventions sur installations nucléaires (TIIN), Maintenance des équipements industriels (MEI), Maintenance des systèmes mécaniques automatiques (MSMA),
- BTS Environnement nucléaire, Contrôle industriel et régulation automatique (CIRA), Mécanique et automatismes industriels (MAI), Electrotechnique, Maintenance industrielle (MI), Conception et réalisation des systèmes automatiques (CRSA),
- DUT (ou niveau) Génie électrique et informatique industriel (GEII), Génie industriel et maintenance (GIM),
- Licences professionnelles liées au domaine de l'énergie, de la mécanique, de l'instrumentation..., avec si possible une spécialisation dans le nucléaire,



- Des formations d'adaptation à l'emploi et des actions de formation continue fréquentes et systématiques sont également dispensées dans les entreprises. L'obtention d'un Certificat de qualification professionnelle (CQP) dans le domaine de la robinetterie est possible via votre entreprise.

PERSPECTIVES D'ÉVOLUTION

Après quelques années d'expérience, des évolutions sont possibles vers des postes de chef d'équipe, de responsable de chantier, de chef projet, de chargé d'affaires ou de gestionnaire de prestation.